

CAPD mardi 31 mars 2015

1. lecture déclarations préalables (voir en pj la déclaration du SNUipp)

2. réponses du dasen :

-permutations informatisées : les services de la DSDEN s'engagent à être attentifs aux situations les plus délicates.

-le DASEN annonce sa volonté d'abonder les postes Brigade et rased ; néanmoins les moyens n'étant pas extensibles, cette dotation se fera en fonction des fermetures de classes...

-boycott de la déclaration d'intention de faire grève : le DASEN s'abstient de commentaire et se pose en garant du respect du cadre réglementaire

-postes adaptés : le DASEN reconnaît un défaut de politique de prévention. Le docteur Potevin, médecin de prévention de l'académie, fera une intervention de formation auprès des IEN.

3) Liste d'aptitude directeurs :

M. Pipaud : 34 candidatures, 24 entretiens, 2 avis défavorables, 1 absente , dispense...cf synthèse sur doc

12 faisant fonction pour écoles de 2 classes et +

Un 1^{er} avis défavorable : *« forte implication pédagogique, il conteste au cours de l'entretien des directives de l'administration concernant la mise en œuvre des projets d'école »*

Interventions : l'inspecteur présent dans la commission : surpris quand le cadre de la réforme est abordé ; *« positionnement non conforme à l'attente de l'administration »*

L'inspectrice de sa circonscription : investissement pédagogique, animation de l'équipe, partenariat, rapprochement des 2 écoles, tout cela est positif mais positionnement / choix du ministère (base élèves...) ; regrette et l'accompagnera dans la suite de son projet ; voir carte scolaire et mouvement si s'il n'a pas d'autres postes.

Un 2^{ème} avis défavorable *« manque de connaissances de l'institution et de la fonction de directeur et peu de maîtrise ; ce poste la mettrait en difficulté, a besoin d'affiner »*; étonnant après une année de faisant fonction ; semble avoir délégué beaucoup de choses de son ressort (exemple : organisation des conseils de maîtres) La candidate ne s'est pas présentée car abandon de ce projet ; autres orientations professionnelles .

Le Snuipp est le seul à intervenir sur les 2 avis défavorables et par ailleurs nous demandons à ce que le délai entre les commissions et la Capd soit raccourci

3. Stage de préparation en CAPA-SH :

13 collègues étaient candidats à la formation : 3 pour l'option D, 3 pour l'option E, 1 pour l'option F et 6 pour l'option G

A l'issue des entretiens : 1 avis défavorable.

6 collègues ont l'accord de l'administration pour partir en formation, la dotation rectorale est cette année deux fois moins importante que l'an dernier.

Départ en formation :

-option D : Fouchet Anne, Caignez Audrey

-option E : Renard Annie, Conde Philippe

-option F : Lambert Pascal

-option G : Richard Laurence

candidatures pour psychologue scolaire : 6 candidats, 1 avis défavorable, 1 candidature retenue : Sénécal Laurence

Les candidats ont été classés par ancienneté, une discussion a été amorcée par les ien ayant participé aux commissions : il leur paraissait plus judicieux de hiérarchiser les candidats car certains auraient des compétences plus pertinentes. **Pour nous ce serait source de davantage de subjectivité...et ce n'est pas à une commission d'établir des barèmes en fonction des candidats.**

Nous sommes intervenus pour dénoncer qu'un avis défavorable avait été donné à une candidate qui pourtant avait été retenue à cette formation il y a trois ans, formation supprimée au dernier moment, faute de budget !

Le SNU intervient pour demander à ce que l'administration indique ce qu'elle attend de l'entretien du type fiche de profil ? c'est NON aux cas de se renseigner avant !

5. Postes adaptés :

Un groupe de travail a eu lieu le 09mars au rectorat. Nous avons regretté que les délégués du personnel n'y siègent plus et nous faisons remarquer, (comme depuis plusieurs années) que la Charente « utilise » l'équivalent de 3,5 emplois sur un total académique de 45 !cette année, l'an dernier, il y avait 2,16 emplois.

Cette année, 10 demandes. Nous contacter pour des précisions.

Le Dasen redit sa volonté de travailler avec le médecin de prévention...

6. Mouvement interdépartemental :

11 départs / 11 arrivées

Ceux qui quittent : ce sont les 11 premières demandes ; barème de 26 pts à 835 pts

Inférieur à 21 % de satisfaction

6. Questions diverses :

-Questions du SE :

-évaluations des PES :

2 modalités :

- concours exceptionnel (à 100% dans les classes) : 1 rapport du tuteur, 1 inspection par l'ien, et un avis de l'ien sera transmis au jury académique (comme les années antérieures)
- concours commun (à 50% dans les classes) : avis du tuteur (rapport), 1 visite d'inspection, 1 avis de l'ien (grille d'évaluation, cf BO)

L'espé fournit un avis sur le parcours universitaire, les critères de l'espé sont pour le moment inconnus de la dsden.

Nous avons alerté sur ce flou, qui génère des inquiétudes pour les jeunes collègues.'

Le jury académique est différent, car aussi composé d'enseignants de l'université.

L'ien adjoint a confirmé que certains stagiaires sont en difficulté mais que des suivis particuliers ont été mis en place.

Cas particulier d'un congé maternité : prolongation puis la collègue sera placée par l'administration sur un poste « réservé ». (pas de participation au mouvement)

-demande du budget de la direction académique : le dasen fera parvenir le budget ventilation indemnités frais de déplacement et enseignement privé

Mouvement, à propose de fusions ou de fermetures dans un RPI : le dasen reporte ces cas après la carte scolaire, en les considérant comme des situations particulières.

Demande de collègues s'étant investi dans le conseil école -collège de diminuer leur participation aux animations pédagogiques, l'administration a, comme d'habitude répondu « 108heures » mais sans toucher aux anim pédas ! la formation continue étant déjà peu importante. Et un droit.

Notre commentaire : ne pas oublier que « invitation » ne signifie pas « obligation ».

-budget congé formation : 30 mois et le service des personnels est en attente d'harmonisation académique pour publier la circulaire...

Questions diverses du SNUipp :

-violences physiques école Marie Curie et agitation dans le quartier : le Dasen a accompagné la collègue agressée lors de son dépôt de plainte ; une assistance juridique est mise en place. Un travail conjoint avec la mairie est mené : rappel à la loi aux parents, respect de la charte de la laïcité dans le règlement des écoles...

-mouvement :

Ouverture du serveur : du 20.04 au 04.05 et du 15 au 19.06 pour 2ème phase.

-Droit Individuel à la Formation : la tenue de la commission académique n'est même pas communiquée au service du personnel. Le résultat sera connu « début avril » !... difficile de faire plus opaque ! Et l'enveloppe budgétaire n'est pas connue.

-chantier direction d'école : le relevé de conclusions n'est pas encore transmis au rectorat !

Pour mémoire, le groupe de travail avait eu lieu le 12 mars. (voir compte rendu sur le site)

-remplacements : classes non remplacées au 26.03 : 13 **Continuez à nous informer !**

-état des surnombres : à ce jour : -0,25 Equivalent Temps Plein (mais ce chiffre est très fluctuant d'un moment à l'autre car il y a des retours de congés parentaux) Estimation +9 postes au 31aout.